



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pollution et nuisances

Question écrite n° 89645

Texte de la question

M. Arnaud Leroy interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les décisions qu'elle compte prendre suite aux révélations sur la tricherie du constructeur automobile allemand Volkswagen concernant les émissions polluantes de ses voitures diesel. Comme cela a déjà été remarqué, ces actes constituent une forme de vol du contribuable et de l'État puisque à l'achat de ce type de véhicule propre, une prime ou un bonus est appliqué directement ou indirectement au prix du véhicule. Ce dispositif ayant été financé par l'État et donc par l'ensemble des contribuables français, il serait normal et tout à fait logique que la société Volkswagen rembourse cet argent dont elle a bénéficié grâce à sa tromperie. Il lui demande donc si le Gouvernement compte demander à la société Volkswagen le remboursement de l'intégralité des primes et bonus appliqués à ces véhicules et par quel moyen il compte lui faire cette réclamation.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Leroy](#)

Circonscription : Français établis hors de France (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89645

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7526

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)